

# Les Plus Beaux Villages de France



Mise à jour juin 2009

*Créée en 1982 dans le but de valoriser le patrimoine de petites communes et leur offrir une alternative à la désertification rurale, l'Association des Plus Beaux Villages de France compte aujourd'hui 150 villages, répartis dans 21 régions et 66 départements.*

## Les communes concernées :

Le dossier de candidature, porté par la commune elle-même ou par une structure intercommunale si elle a été mandatée à le faire, doit assurer que le bourg (ou plus rarement le hameau) faisant l'objet de la demande satisfait aux **3 critères éliminatoires** suivants :

- Attester d'une dimension rurale (population agglomérée maximale de 2000 habitants)
- Posséder, sur son territoire, au minimum 2 sites ou monuments protégés (classés ou inscrits)
- Prouver d'une adhésion collective au projet de demande de classement par la fourniture d'une délibération du Conseil municipal

## L'intérêt du label :

- Pouvoir valoriser son classement au titre des Plus Beaux Villages de France auprès des habitants, des collectivités locales, des medias...
- Bénéficier des partenariats de l'Association avec l'éditeur « Sélection du Reader's Digest », « Electricité Réseau de Distribution de France » (financements dédiés à l'enfouissement des réseaux électriques)...
- Profiter du partage d'expériences entre les villages labellisés
- Bénéficier des actions de promotion et de développement du réseau :
  - référencement sur le site Internet [www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)
  - vente de produits découverte, carte routière Michelin, guide touristique, Album et DVD édités par Sélection du Reader's Digest
  - campagnes nationales (Envergure, M6 Interactions...) et relations medias développées à l'occasion des réunions tournantes de l'association, du classement d'un nouveau village ou de sujets thématiques en liaison avec la presse nationale et internationale
  - relation avec des tour-opérateurs
  - organisation d'événementiels

Source : [www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)

## Comment adhérer :

- Constitution d'un dossier de candidature attestant des critères mentionnés ci-contre
- Expertise du dossier
- Réalisation d'une visite-expertise basée sur une grille de 27 critères objectifs permettant de mesurer l'importance et la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en termes de maîtrise et de mise en valeur de son territoire
- Le rapport de la visite est ensuite présenté devant une Commission Qualité composée d'élus membres de l'association et de personnalités qualifiées ou experts.
- La signature de la Charte Qualité par le maire de la commune concernée officialise l'entrée de la commune dans l'association.

[En savoir plus sur les critères d'éligibilité et la charte qualité.](#)

## Bon à savoir :

- En moyenne une demande sur 5 de classement abouti favorablement.
- Deux villages dans le Bas-Rhin se sont vus attribuer ce label : Hunsbach et Mittelbergheim

## Contacts et liens utiles

Association Les Plus Beaux Villages de France  
19500 Collonges-la-Rouge  
Tél. : +33 (0)5 55 840 850  
[www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)